

Arrivés sur les lieux, les policiers ont découvert au moins cinq kilos d'herbe de cannabis entreposés dans la voiture de l'individu qui venait d'être enlevé. Trois personnes auraient été interpellées sur place. Des équipages de la brigade anticriminalité (bac) de Toulon, discrètement positionnés dans la ruelle qui traverse la résidence, ont alors décidé de mettre en place une souricière au cas où des individus tenteraient de récupérer



Le véhicule d'un particulier, stationné sur le parking de la résidence Le Médicis, a été atteint par un tir de police, dans la nuit de lundi à hier.

(Photo Dominique Leriche)

la drogue. Banco ! Les policiers ont surgi de l'ombre quand le passager d'une voiture, qui s'est portée à hauteur du véhicule surveillé, a entrepris d'accéder à la marchandise... Le suspect a alors sauté dans la

Renault Clio qui l'avait emmené, et le conducteur a redémarré immédiatement.

Deux policiers en situation périlleuse

Dans ce laps de temps, un policier s'est accroché au passager

dont la vitre était baissée. Selon des sources policières, il a été traîné sur plusieurs mètres, avant de parvenir à se dégager de l'habitacle et de retomber au sol.

Acculé – la sortie de la résidence était barrée par une voiture de

course ont découvert la fourgonnette utilisée pour l'enlèvement, en équilibre, sur le bas-côté. À l'intérieur: un homme, seul, pieds et poings liés. Légèrement blessé dans l'accident, ce Seynois de 21 ans a été placé en garde à vue pour trafic de stupéfiants, a indiqué le parquet de Toulon. La PJ est saisie de cette nouvelle affaire.

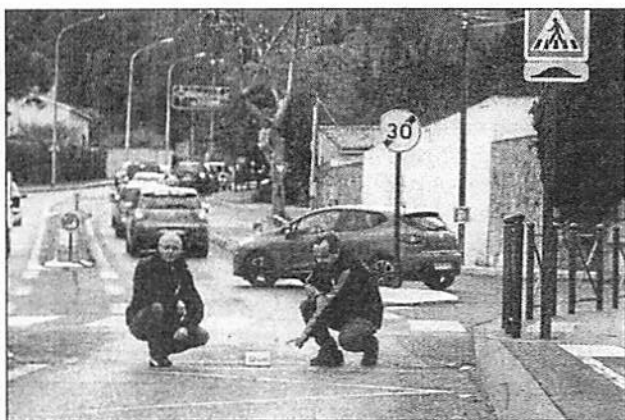
ERIC MARMOTTANS
emarmottans@nicematin.fr

Au Sénat, Thierry Modolo critique la limitation de vitesse à 80 km/h

Le 1^{er} juillet prochain, automobilistes et motards devront lever le pied. À compter de cette date, la limitation de vitesse passera de 90 à 80 km/h sur quelque 400 000 km de voies du réseau secondaire français. Dix petits kilomètres à l'heure de moins qui n'ont pas manqué d'exaspérer les usagers de la route.

Sceptique quant à l'efficacité de cette mesure qui a pour noble ambition de sauver 350 à 400 vies par an, le Sénat a décidé de lancer une série d'auditions avant de remettre un rapport à la fin du mois.

Dans le cadre de cette grande concertation, le Varois Thierry Modolo, président de l'association *Pour une mobilité sereine et durable*, était auditionné hier après-midi. Il nous explique pourquoi il est opposé



Thierry Modolo (à gauche), ici en compagnie du coordinateur de la Fédération française des motards en colère José Loubry, s'est fait connaître pour sa croisade contre les ralentisseurs. (Photo doc. Var-matin)

à cet abaissement de la vitesse.

Pourquoi êtes-vous si opposé à cette limitation de vitesse ?

Jusqu'à présent, les automobilistes et les

motards pouvaient doubler les camions sans se mettre en infraction. Encondamnant tout le monde à rouler à la même vitesse, c'est-à-dire à 80 km/h, ce ne sera plus le cas. Outre le fait qu'il est

dangereux de rouler en aveugle derrière un camion, on va exaspérer les gens « bloqués » pendant des kilomètres. Et quand, à bout de patience, ils décideront de dépasser, ils seront obligés de rouler au-dessus des 80 km/h. Bien sûr, cette mesure entrera en vigueur au début de l'été, période où les routes françaises sont beaucoup plus fréquentées, et au même moment que la privatisation des radars mobiles embarqués. Ça va être le jackpot pour les caisses de l'État.

Mais vous ne pouvez pas nier que la vitesse est incriminée dans une grande partie des accidents mortels de la route...

Les statistiques sont

biaisées. Je m'explique : lorsque les policiers et les gendarmes enquêtent sur un accident de la route, ils doivent impérativement cocher une case pour expliquer les causes de l'accident. Faute d'une option « ne sait pas », ils cochent systématiquement la case vitesse.

Ça gonfle les statistiques. Dans les faits, l'endormissement, l'alcool, les stupéfiants causent beaucoup plus d'accidents, mais on ne fait pas grand-chose contre.

Pourquoi ? Parce que ça nécessite des ressources et que ça coûte de l'argent, alors que les radars n'ont pas besoin de grand monde pour fonctionner et rapportent beaucoup d'argent.

Et je ne parle pas de l'état des infrastructures.

Dans l'intitulé de votre association apparaît le mot « durable ». Le fait de rouler moins vite, synonyme de moindre consommation, devrait donc vous satisfaire.

Ce n'est pas forcément vrai. Les véhicules modernes, souvent équipés de boîte à 6 vitesses, ne sont pas faits pour rouler à « faible » vitesse sur des rapports intermédiaires. En limitant la vitesse à 80 km/h, on sera contraint de rouler en 4^e ou 5^e, ce qui aura pour conséquence d'augmenter la consommation.

P.-L. P.

plpages@varmatin.com